

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 24, 2024

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9 a.m. [ET] to examine Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. It's good to see everyone here. Before we begin, I would ask you to check out the instructions for dealing with the earpieces. This is so we can protect all our folks who support us behind the scenes.

I would like to begin by welcoming members of the committee as well as those watching this meeting. My name is Rob Black, senator from Ontario, and I chair this meeting. I want to ask senators around the table to introduce themselves.

Senator Simons: Hello, I'm Senator Paula Simons. I come from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Cape Breton, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Oudar: Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator Robinson: Good morning. Mary Robinson from Prince Edward Island.

Senator McBean: Senator McBean, Ontario.

Senator Bernard: Wanda Thomas Bernard, senator from Nova Scotia, Mi'kmaw territory.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

Senator Dalphond: Pierre Dalphond from the De Lorimier division in Quebec.

[*English*]

Senator Varone: Toni Varone, Ontario.

Senator Pate: Kim Pate. I live here in the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), pour étudier le projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles)

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je suis heureux de vous voir. Avant de commencer, je vous demande de consulter les instructions relatives aux oreillettes. Cela nous permettra de protéger toutes les personnes qui nous soutiennent en coulisses.

Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité ainsi qu'aux personnes qui regardent la réunion. Je m'appelle Rob Black, je suis un sénateur de l'Ontario, et je préside la réunion. J'aimerais demander aux autres sénateurs de se présenter.

La sénatrice Simons : Bonjour, je suis la sénatrice Paula Simons. Je viens de l'Alberta, du territoire visé par le Traité n° 6.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Robinson : Bonjour. Mary Robinson, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice McBean : Sénatrice McBean, de l'Ontario.

La sénatrice Bernard : Wanda Thomas Bernard, sénatrice de la Nouvelle-Écosse, du territoire micmac.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

Le sénateur Dalphond : Pierre Dalphond, division De Lorimier, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Varone : Toni Varone, de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Kim Pate. Je vis ici, dans le territoire non cédé du peuple algonquin anishinaabeg

Senator Plett: I'm Don Plett. I'm from Landmark, Manitoba.

Senator Richards: Dave Richards from New Brunswick.

The Chair: Today, the committee is meeting for a clause-by-clause consideration of Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

We have government officials from the Canada Food Inspection Agency, Justice Canada and Agriculture and Agri-Food Canada in the room today. If senators have questions to ask the officials, we will invite them to the table for that discussion.

Before we begin, I would like to remind senators of a number of points.

If at any point, a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we have the same understanding of where we are in the process.

In terms of the mechanics of the process, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause.

If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause, but rather to vote against the clause as standing as part of the bill.

Some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. It is therefore useful to this process if a senator moving an amendment identifies to the committee other clauses in the bill where the amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones may be of consequence to others and which may be contradictory.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can raise a point of order. As chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of the matter and make a ruling. We may have to suspend to make that ruling.

The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

Le sénateur Plett : Je suis Don Plett. Je viens de Landmark, au Manitoba.

Le sénateur Richards : Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Aujourd'hui, le comité se réunit pour l'étude article par article du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles).

Des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de Justice Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont présents. Si les sénateurs ont des questions à poser aux fonctionnaires, nous les inviterons alors à la table.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler aux sénateurs un certain nombre de points.

Si, à un moment donné, vous n'êtes pas sûr de savoir où nous en sommes, vous êtes prié de demander des éclaircissements. Je veux m'assurer qu'à tout moment, nous sachions tous à quelle étape nous sommes rendus.

Pour ce qui est du déroulement, lorsque plus d'un amendement est proposé pour un même article, les amendements doivent être proposés selon l'ordre des lignes de l'article.

Si des sénateurs s'opposent à un article complet, la procédure appropriée n'est pas de proposer une motion de suppression de l'article, mais plutôt de voter contre l'article du projet de loi.

Certains amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi. Il est donc utile que les sénateurs qui proposent un amendement indiquent au comité les autres articles du projet de loi sur lesquels l'amendement pourrait avoir un effet. Dans le cas contraire, il sera très difficile pour les membres du comité de prendre des décisions cohérentes.

Comme aucun préavis n'est requis pour proposer des amendements, il n'y a évidemment pas eu d'analyse préliminaire pour déterminer s'ils ont des conséquences sur d'autres ou s'ils sont contradictoires.

Si les membres du comité ont des questions sur le déroulement ou sur la validité de quelque chose, ils peuvent faire appel au règlement. En tant que président, j'écouterai les arguments, jugerai quand la discussion a été suffisante et rendrai une décision. Une suspension de la séance pourrait être nécessaire avant de rendre la décision.

Le comité est maître de ses affaires dans les limites établies par le Sénat, et une décision peut faire l'objet d'un appel auprès du comité en demandant si la décision doit être maintenue.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which, obviously, provides unambiguous results.

Finally, senators are aware that any tied vote negates the motion in question. Any there any questions on the above? If not, I'll proceed. Thank you.

Is it agreed, colleagues, that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall clause 1 carry?

An Hon. Senator: No.

Senator Dalphond: I think you all received a copy of the amendment I'm proposing. I move the following amendment:

That Bill C-275 be amended in clause 1, on page 1, by replacing line 6 with the following:

“**9.1** No person shall”.

I'll read the first line that I propose to amend. It reads as follows:

No person shall, without lawful authority or excuse, enter a building or other enclosed place in which animals are kept

I'll dispense with the rest of the provision.

The amendment will delete the words “. . . without lawful authority or excuse” This is the amendment as it is.

Why am I proposing this? There are two reasons: The first is that the amendment responds to two concerns that we heard in committee. One was about the constitutionality or legality of the bill as perhaps a colourable attempt to do something which is not what is being described, and the second concern is about genuine biosecurity risk.

The first concern was that compliance may be exceeding federal jurisdiction. The concern is that this bill might be more about trespass than biosecurity, and therefore will be more about something relevant to provincial jurisdictions and a colourable attempt to pass a biosecurity bill as criminal law.

Je souhaite rappeler aux sénateurs qu'en cas d'incertitude sur les résultats d'un vote de vive voix ou à main levée, la solution la plus efficace est de demander un vote par appel nominal, qui, évidemment, mène à un résultat sans ambiguïté.

Enfin, les sénateurs doivent savoir que tout vote à égalité équivaut au rejet de la motion en question. Y a-t-il des questions sur ce que je viens de dire? Sinon, nous allons procéder à l'étude. Merci.

Est-il convenu, chers collègues, que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles)?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. L'adoption du titre est-elle suspendue?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. L'article 1 est-il adopté?

Une voix : Non.

Le sénateur Dalphond : Je pense que vous avez tous reçu une copie de mon amendement. Je propose l'amendement suivant:

Que le projet de loi C-275 soit modifié à l'article 1, à la page 1, par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« **9.1** Il est interdit ».

Je vais lire la première ligne que je propose d'amender. Elle se lit comme suit:

Il est interdit, sans autorisation ou excuse légitime, de pénétrer dans un bâtiment ou un enclos où se trouvent des animaux...

Je ne lirai pas le reste de l'article.

L'amendement supprimera les mots « sans autorisation ou excuse légitime ». Voilà l'amendement.

Pourquoi est-ce que je propose cela? Pour deux raisons : la première est que l'amendement répond à deux préoccupations que nous avons entendues en comité. Une concernait la constitutionnalité ou la légalité du projet de loi en tant que tentative originale d'en arriver à un objectif autre que celui qui est décrit, et l'autre concernait le risque réel pour la biosécurité.

La première préoccupation était que la conformité pourrait dépasser la compétence fédérale. Ce projet de loi pourrait concerner davantage l'intrusion que la biosécurité, et donc il s'agirait plutôt de quelque chose relevant des compétences provinciales et d'une tentative audacieuse de faire adopter un

The second concern — as we heard — is that we haven't heard confirmed cases of the spread of disease on farms from trespassers. We also learned from 20 infectious disease experts in their brief that the risk of spreading disease from farm workers is orders of magnitude greater than from trespassers. The amendment will make sure that everybody who is on a farm and enters a building or an enclosed place will have to conduct themselves with the same behaviour and that the owners of the farm will have to make sure that everybody is complying with the protocols and practices on the farm.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Dalphond that Bill C-275 be amended at clause 1, page 1, line 6. We'll move to debate, starting with Senator Plett.

Senator Plett: I see shades of Bill C-234 happening here again. We, in our ivory towers, think we know better than what millions and millions of farmers know and, indeed, what the House of Commons knows.

Colleagues, this amendment is both unnecessary and, in fact, very harmful. For starters, we are amending a private member's bill which has already been passed by the House of Commons by a huge margin. In the House of Commons, 133 Liberals voted in favour of this bill — 133 members of the governing party voted for this bill and 112 members of the official opposition voted for the bill. Thirty of the third-largest party voted for the bill. Three independents voted for the bill. Two members of the Green and 21 members of the NDP voted against it. This was passed by all people who are concerned about farming and has been opposed by all people who are animal activists.

That means, colleagues, that amending a bill at this stage provides the few opponents of this bill with a lever to delay it and see it die on the Order Paper. We all know the volatility right now over in the other place and how close we are to an election, and the impact of even putting any amendment, minor as it would be, in the bill would see it die on the Order Paper. And then we want something like this of this magnitude.

Again, if you need an example of how this works, just look at what happened to Bill C-234. The proponent of this amendment did the same thing with Bill C-234, and it's now languishing over in the other place, and farmers are still being penalized today because of what Senator Dalphond and company did to farmers across the country on Bill C-234.

Second, it is imperative to recognize that it is the producer who bears all of the responsibility and all of the risk for biosecurity at the farm level. Not the trespasser. The producer

projet de loi sur la biosécurité pour un enjeu qui relèverait du Code criminel.

La deuxième préoccupation, d'après ce que nous avons entendu, est qu'il n'y a pas eu de cas confirmés de propagation de maladies par des intrus dans les exploitations agricoles. Vingt experts en maladies infectieuses nous ont également appris, dans leur mémoire, que le risque de propagation de maladies par les travailleurs agricoles est beaucoup plus élevé que par les intrus. L'amendement garantira que toutes les personnes se trouvant dans une exploitation agricole et pénétrant dans un bâtiment ou un lieu clos devront se comporter de la même manière et que les propriétaires de l'exploitation devront s'assurer que tout le monde respecte les protocoles et les pratiques en vigueur dans l'exploitation.

Le président : L'honorable sénateur Dalphond propose que le projet de loi C-275 soit modifié à l'article 1, page 1, ligne 6. Nous passons au débat, en commençant avec le sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Je vois à nouveau des relents du projet de loi C-234. Dans notre tour d'ivoire, nous pensons que nous savons mieux ce qu'il faut que des millions et des millions d'agriculteurs et, en fait, que la Chambre des communes.

Collègues, cet amendement est à la fois inutile et même très nuisible. Tout d'abord, nous modifions un projet de loi d'initiative parlementaire qui a déjà été facilement adopté par la Chambre des communes. À l'autre endroit, 133 libéraux, 133 députés du parti au pouvoir ont voté en faveur de ce projet de loi, ainsi que 112 députés de l'opposition officielle. Trente députés du troisième parti en importance l'ont appuyé. Trois indépendants ont voté pour ce projet de loi. Deux députés verts et 21 députés du NPD ont voté contre. Le projet de loi a été appuyé par toutes les personnes qui se préoccupent de l'agriculture et a été rejeté par toutes les personnes qui militent en faveur des animaux.

Cela signifie, chers collègues, qu'amender le projet de loi à ce stade fournit à ses quelques opposants un levier pour le retarder et le regarder mourir au Feuilleton. Nous connaissons tous la volatilité qui règne actuellement dans l'autre endroit et la possibilité des élections, et un amendement au projet de loi, aussi mineur soit-il, mais encore plus quelque chose de cette ampleur, le ferait mourir au Feuilleton.

Si on veut un exemple de ce qui peut se passer, il suffit de regarder ce qui est arrivé au projet de loi C-234. L'auteur de l'amendement a fait la même chose avec le projet de loi C-234, qui croupit maintenant à l'autre endroit, et ce sont encore les agriculteurs qui sont pénalisés à cause de ce que le sénateur Dalphond et ses amis ont fait au projet de loi C-234.

Deuxièmement, il est impératif de reconnaître que c'est le producteur, dans son exploitation, qui porte toute la responsabilité des risques en matière de biosécurité. Pas

bears the responsibility. Let me quote right from the Canadian Food Inspection Agency, or CFIA:

Biosecurity may be considered as a whole-farm approach to animal health management. The cooperation of visitors and agri-service personnel is an important part of a plan, but, ultimately, the owner or manager must be willing to do what is necessary to ensure that established protocols are followed by family members, employees, and visitors.

Colleagues, outbreaks of disease can have a devastating impact — and we've heard it here time and again — a devastating impact on producers' finances, emotions and mental health, and producers take their role seriously. Even existing biosecurity protocols are significant, and producers take them seriously. Yet, at this point, producers still do not have the tools necessary to ensure compliance with these protocols. They can enforce the protocols with their employees, family members and visitors, but they are helpless in one key area, and one area only: individuals who come onto the farm without authorization. People who are there with authorization, yes, they may make a mistake now and again. Something happens. But they are there with authorization. They have an obligation to try to do their best to meet the protocols.

Individuals who come to the farm without authorization, colleagues, are trespassers. It's that simple. They are trespassers. This amendment makes zero sense because farmers can already enforce biosecurity protocols with their employees, family members and visitors. The only biosecurity threat that they have no control over comes from the only group that opposes the legislation. There's one group that opposes the legislation, and they are the problem: animal rights activists who decide to trespass. This is what Senator Dalphond is proposing, to somehow put them on the same page as the producer that is on there because they have a job to do.

In my view, this amendment is nothing more than a front for a push again by animal rights groups to derail this bill. That's what this is intended to do. They are the ones who propose this amendment because they recognize it will very likely kill this bill, and that, colleagues, is the real goal here: to kill this bill, not to improve it.

Third, this amendment should be defeated because it was proposed at the Agriculture Committee in the House of Commons, and it failed to pass. It was even opposed by the government and the parliamentary secretary. The government and the Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture,

l'intrus. C'est le producteur qui est responsable. Permettez-moi de citer l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA:

La biosécurité peut être considérée comme une approche globale de la gestion de la santé animale. La coopération des visiteurs et du personnel des services agricoles est un élément important d'un plan, mais, en fin de compte, le propriétaire ou le gestionnaire doit être prêt à faire le nécessaire pour s'assurer que les protocoles établis sont respectés par les membres de la famille, les employés et les visiteurs.

Collègues, on nous a dit à maintes reprises que les épidémies peuvent avoir un impact dévastateur sur les finances, l'équilibre émotionnel et la santé mentale des producteurs, et les producteurs prennent leur rôle au sérieux. Les protocoles de biosécurité existants sont déjà importants, et les producteurs les prennent au sérieux. Pourtant, à l'heure actuelle, les producteurs ne disposent toujours pas des outils nécessaires pour en garantir le respect. Ils peuvent faire respecter ces protocoles par leurs employés, les membres de leur famille et les visiteurs, mais ils sont impuissants face à un groupe clé, et un seul : les personnes qui entrent dans la ferme sans autorisation. Oui, les personnes dont la présence est autorisée peuvent faire une erreur de temps en temps. Un incident peut se produire. Mais ces personnes ont le droit d'être là. Elles ont l'obligation de faire de leur mieux pour respecter les protocoles.

Les personnes qui viennent à la ferme sans autorisation, chers collègues, sont des intrus. C'est aussi simple que cela. Ce sont des intrus. Cet amendement n'a aucun sens, car les agriculteurs peuvent déjà faire respecter les protocoles de biosécurité par leurs employés, les membres de leur famille et les visiteurs. La seule menace à la biosécurité sur laquelle ils n'ont aucun contrôle provient du seul groupe qui s'oppose au projet de loi. Il n'y a qu'un seul groupe qui s'y oppose, et c'est lui qui constitue le problème : les défenseurs des droits des animaux qui décident de s'introduire dans des bâtiments. Ce que propose le sénateur Dalphond, c'est de les traiter comme le producteur qui est là parce qu'il a un travail à faire.

À mon avis, cet amendement n'est rien d'autre qu'une façade pour cacher les efforts des groupes de défense des droits des animaux visant à faire dérailler le projet de loi. Voilà l'objectif. Ce sont eux qui proposent cet amendement parce qu'ils savent qu'il est très probable que cela torpille le projet de loi, et c'est là, chers collègues, le véritable but : torpiller le projet de loi, et non l'améliorer.

Troisièmement, cet amendement devrait être rejeté parce qu'il a été proposé au comité de l'agriculture de la Chambre des communes et qu'il n'a pas été adopté. Le gouvernement et le secrétaire parlementaire s'y sont même opposés. Le gouvernement et le secrétaire parlementaire du ministre de

MP Francis Drouin, had the following to say about this at committee, this very amendment:

I just have a comment on the overall amendment from my perspective. While we support the objective of what this would do, we don't think that potentially penalizing employees or temporary foreign workers on farms is the right way to go. I will not be supporting this amendment the way it is written . . . because. . . . You know, during a pandemic, we didn't go and penalize nurses and doctors and say, "You're subject to a fine of up to x amount if you don't respect biosecurity protocols." This amendment brings a new constituency into the bill. While I respect . . . that we must do everything we can to promote biosecurity, I don't think that touching the employer-employee relationship is the way to go with this particular amendment, so I will not be supporting

Again, that is the Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture.

The narrow scope of this bill was no accident, colleagues. It was part of the design. The Health of Animals Act already prevents the entry of unauthorized persons to an area where a disease or toxic substance already exists that is capable of affecting animals.

Bill C-275 is effectively a proactive measure of this section which also prevents the entry of unauthorized persons in order to prevent the introduction of diseases or toxic substances. This, colleagues, is just common sense.

In closing, I would note that this bill is supported unamended — unamended — by agricultural organizations across the province, across the country, by the government, by the current and former ministers of agriculture — both current and former ministers of agriculture — by 278 elected members of Parliament, across the entire House of Commons. They expressed their support for it, and this includes the Prime Minister and his entire cabinet. They supported this bill unamended.

This is no small thing, colleagues. And for the Agriculture Committee here in the Senate to oppose the clear will of the House of Commons — this is not just amending something that they may have made a mistake on. This is saying to the House of Commons, "We know better than you," because they defeated this amendment over there. So I can understand where we would want to amend something and send it over there and have them look at it. But they've seen it. They rejected it. So is there anybody here that thinks they wouldn't reject it again if they had time to deal with it? But they won't.

l'Agriculture, le député Francis Drouin, avaient ce qui suit à dire au sujet du même amendement en comité :

J'ai un commentaire sur le principe général de l'amendement. Bien que nous appuyions son intention, nous ne croyons pas que la possibilité de pénaliser les employés ou les travailleurs étrangers temporaires des exploitations agricoles soit la voie à privilégier. Je ne vais pas appuyer cet amendement dans sa forme actuelle... parce que... Vous savez, pendant la pandémie, on ne s'est pas mis à pénaliser les infirmières et les médecins en leur disant: « vous êtes passibles d'une amende pouvant atteindre un certain montant si vous ne respectez pas les protocoles de biosécurité. » Cet amendement intègre un nouveau groupe au projet de loi. Bien que je convienne que nous devons faire tout en notre pouvoir pour promouvoir la biosécurité, je ne pense pas que cet amendement devrait aborder la relation employeur-employé. Je ne vais donc pas appuyer l'amendement...

Encore une fois, c'est le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture qui a dit cela.

La portée limitée du projet de loi n'est pas le fruit du hasard, chers collègues. C'était voulu ainsi. La Loi sur la santé des animaux empêche déjà l'entrée de personnes non autorisées dans une zone où est présente une maladie ou une substance toxique susceptible d'affecter les animaux.

Le projet de loi C-275 est une mesure proactive qui empêche également l'entrée de personnes non autorisées afin de prévenir l'introduction de maladies ou de substances toxiques. Il s'agit là, chers collègues, d'une question de bon sens.

En conclusion, je voudrais souligner que ce projet de loi est soutenu sans amendement — sans amendement — par les organisations agricoles de toute la province, de tout le pays, par le gouvernement, par l'actuel et l'ancien ministres de l'Agriculture — l'actuel et l'ancien ministres de l'Agriculture — par 278 députés élus du Parlement, par l'ensemble de la Chambre des communes. Ils ont tous, y compris le Premier ministre et l'ensemble de son cabinet, exprimé leur soutien. Ils ont soutenu ce projet de loi sans amendement.

Ce n'est pas rien, chers collègues. Et le fait que le comité de l'agriculture du Sénat s'oppose à la volonté clairement exprimée par la Chambre des communes ne revient pas simplement à amender un texte sur lequel elle aurait peut-être commis une erreur. Cela revient à dire à la Chambre des communes que nous savons mieux qu'elle ce qu'il faut faire, parce qu'elle a rejeté cet amendement. Je comprendrais que nous voulions proposer un amendement et lui envoyer pour qu'elle l'examine. Sauf que les députés ont déjà examiné cet amendement. Ils l'ont rejeté. Y a-t-il quelqu'un ici qui pense qu'ils ne le rejetteraient pas à nouveau s'ils avaient le temps de l'examiner ? Mais ils n'auront pas le temps.

So what Senator Dalphond wants to do is kill this bill, and this is the perfect way to do it because they won't have time to deal with it over there. So this bill will die on the Order Paper if it gets sent over there amended.

To oppose the clear will of the House of Commons and the agriculture community at large would indeed be a dark day for the Senate of Canada. This is becoming known as an Agriculture Committee that has no interest in protecting the interests of agriculture. That was clearly evident with how this committee completely ignored the Agriculture and Agri-Food Committee on Bill C-234 and is now threatening to do the same thing with this bill.

Colleagues, this is shameful. This is shameful for Senator Dalphond to do this. I hope my colleagues will see through this. This is not partisan. I hope we vote in a non-partisan way on this. Vote to help our agricultural community across the country, help them where they need help. I will be voting against this amendment, and I encourage all honourable members who care about agriculture, who care about our farmers, to do the same. Thank you, chair.

The Chair: Thank you, Senator Plett.

Senator Simons: Thank you very much, Senator Dalphond and Senator Plett, for your thoughtful words about this.

As we listened to the testimony, both in the spring and in the fall, we all heard clearly that there is a significant concern among the agriculture community about trespassers. We did hear about specific and disturbing incidents where trespassers came onto personal property and stole, effectively — I mean by releasing animals. And because farmers tend to live where they work, that kind of trespass is particularly emotionally traumatizing because it's not just coming into your factory or your store; it's coming into the place where you reside.

I was distressed to hear how ineffectual provincial trespass laws seem to be. But we face a quandary, which is that those laws are within provincial jurisdiction. We heard clearly from constitutional experts that one of the challenges with this bill is that it usurps the traditional role of the province in regulating this area and attempts to do by the backdoor what can't be done through the front.

I would like to say, first of all, and on the record, that I do not condone animal activists, no matter how zealous their motivation, who come onto private property and destroy and devalue private property, who upset families in their homes and who have a hypothetical risk of bringing disease onto the farm. However, having listened to the witnesses, I do not believe we have a clear path from a constitutional perspective.

Donc, ce que le sénateur Dalphond veut faire, c'est torpiller le projet de loi, et c'est la façon parfaite de le faire parce que les députés n'auront pas le temps de s'en occuper. Le projet de loi mourra donc au Feuilleton s'il est renvoyé avec un amendement.

S'opposer à la volonté claire de la Chambre des communes et du secteur agricole dans son ensemble serait un jour sombre pour le Sénat du Canada. Notre comité commence à être perçu comme un comité de l'agriculture qui ne cherche pas à protéger les intérêts de l'agriculture. C'est manifestement l'impression que donnent la façon dont le comité a complètement ignoré le travail du Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le projet de loi C-234 et la menace de faire la même chose avec ce projet de loi.

Collègues, c'est une honte. C'est honteux de la part du sénateur Dalphond. J'espère que mes collègues ne seront pas dupes. Il ne s'agit pas de partisanerie. J'espère que nous voterons de manière non partisane sur cette question. Votez pour aider le secteur agricole partout au pays, aidez-le là où il a besoin d'aide. Je voterai contre cet amendement et j'encourage tous les sénateurs qui se soucient de l'agriculture, qui se soucient de nos agriculteurs, à faire de même. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président : Merci, sénateur Plett

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, sénateur Dalphond et sénateur Plett, de vos observations réfléchies à ce sujet.

Dans les témoignages, tant au printemps qu'à l'automne, nous avons tous clairement entendu que la question des intrus est une préoccupation importante pour la communauté agricole. On nous a raconté des incidents précis et troublants, des cas d'intrus qui ont pénétré sur la propriété personnelle des gens et ont commis un vol, essentiellement, en libérant des animaux. Étant donné que les agriculteurs vivent habituellement là où ils travaillent, ce genre d'intrusion est particulièrement traumatisant sur le plan émotif, car on ne parle pas ici d'une intrusion dans l'usine ou le magasin d'une personne, mais dans son lieu de résidence.

J'ai été consternée d'apprendre que les lois provinciales sur l'intrusion semblent inefficaces. Or, le dilemme, c'est que ces lois relèvent de la compétence provinciale. Les experts constitutionnels ont clairement indiqué que l'un des problèmes, avec ce projet de loi, c'est qu'il usurpe le rôle provincial traditionnel relatif à la réglementation du secteur, et que cela revient à essayer de faire de manière contournée ce qu'on ne peut faire directement.

Je tiens d'abord à dire officiellement que je déplore les gestes des défenseurs des animaux, peu importe l'ampleur de leur motivation, qui font intrusion sur des propriétés privées, détruisent et dévalorisent ces propriétés, dérangent des familles chez elles et risquent d'introduire des maladies à la ferme. Toutefois, après avoir écouté les témoins, je ne pense pas que nous ayons une voie claire du point de vue constitutionnel.

The other thing I heard — and I think many of us heard around the table — was disturbing testimony about how vulnerable our farmers are to biosecurity risk, especially in an era of concern about zoonotic viruses that jump the species barrier from animals to people. This isn't just a question of preserving farms and agricultural livelihoods; it's a question of preserving human health. If the next pandemic comes from an avian influenza variant or some other zoonotic virus nurtured on our farms and transferred that way, it will be devastating not just to our agricultural economy as BSE was in Alberta, but potentially devastating to human health.

We need to take biosecurity immensely seriously, and this is why Senator Dalphond's amendment makes sense: because statistically, the risk to our animal health and human health isn't going to be from the statistical outlier. There are very few incidents in Canadian history of trespassers coming onto farms, disturbing as those incidents have been. There are no confirmed reports of any viruses being spread by trespassers. The real threat is not from the outlier. It's from the every day and the mundane because that's where we tend to become used to things.

The language that's in the original bill, which is what Senator Marshall talked about repeatedly, that “. . . may reasonably be expected to result, from the existence of a disease or toxic substance . . .” indemnifies a temporary foreign worker who does something accidentally. This is designed to capture people who behave in ways that are reckless, which could reasonably be expected to result in the exposure of the animals to a disease or toxic substance. You are including trespassers — they are not excluded from this — but you are also including people who may act, who are there lawfully who may be acting with malice and people who may be acting recklessly.

Unlike Senator Plett, I do not think that this exempts trespassers. They are still encompassed, but now you are also encompassing other people who may, in fact, pose a greater risk.

Finally, we come to the issue of what is the role of the Senate and Senate committees in dealing with private member's bills. Whether or not you believe that the Salisbury convention applies to the Senate of Canada — and there are those constitutional scholars who would argue that it does not because we are a federation in the way that Great Britain is not — the convention is that we do not defeat legislation that was part of a mandate on which a government ran and is government legislation, but there is no such convention that governs our treatment of private member's bills.

L'autre chose que j'ai entendue — comme beaucoup d'entre nous, je pense — c'est un témoignage troublant sur la vulnérabilité de nos agriculteurs face aux risques liés à la biosécurité, en particulier dans le contexte des préoccupations entourant le risque que des virus zoonotiques franchissent la barrière des espèces et se transmettent de l'animal à l'humain. Il ne s'agit pas uniquement de préserver les exploitations et les moyens de subsistance agricoles, mais aussi de protéger la santé humaine. Si la prochaine pandémie a pour souche une variante de la grippe aviaire ou un autre virus zoonotique incubé dans nos exploitations agricoles et transmis de cette manière, elle sera non seulement dévastatrice pour notre économie agricole, comme l'a été l'ESB en Alberta, mais pourrait également être dévastatrice pour la santé humaine.

La question de la biosécurité doit être prise très au sérieux, et c'est pour cette raison que l'amendement du sénateur Dalphond a du sens. En effet, du point de vue statistique, le risque pour la santé animale et la santé humaine ne découlera pas d'une variable statistique aberrante. Dans l'histoire canadienne, le nombre d'incidents d'intrusion dans des exploitations agricoles — aussi troublants soient-ils — est minime. Il n'existe aucun cas confirmé de propagation d'un virus par des intrus. La véritable menace ne vient pas des cas exceptionnels, mais des activités courantes au quotidien, car c'est là que l'on tend à s'habituer aux choses.

La formulation du projet de loi original, dont la sénatrice Marshall a parlé à maintes reprises, qui se lit comme suit : « ... peut normalement constituer [...] la présence d'une maladie ou d'une substance toxique... », accorde une immunité à un travailleur étranger temporaire qui ferait quelque chose accidentellement. Cette disposition vise les personnes qui agissent de manière imprudente et risqueraient vraisemblablement d'exposer les animaux à une maladie ou à une substance toxique. Vous incluez les intrus — ils ne sont pas exclus, ici —, mais vous incluez également des individus dont la présence est légitime, mais qui agissent dans un dessein malveillant, et des gens qui peuvent agir avec imprudence.

Contrairement au sénateur Plett, je ne pense pas que cela exclut les intrus. Ils sont toujours inclus, mais maintenant, cela englobe également d'autres personnes qui, en fait, peuvent représenter un risque plus important.

Enfin, nous arrivons à la question du rôle du Sénat et des comités sénatoriaux dans l'examen des projets de loi d'initiative parlementaire. Que l'on croie ou non à l'applicabilité de la convention de Salisbury au Sénat du Canada — et certains constitutionnalistes soutiennent qu'elle ne s'applique pas parce que nous sommes une fédération, contrairement à la Grande-Bretagne —, la convention veut que nous ne rejetions pas les projets de loi émanant du gouvernement qui sont déposés en application de son programme électoral, mais il n'existe aucune convention de ce genre pour les projets de loi d'initiative parlementaire.

Currently, before the Senate foreign affairs committee, we have Bill C-282. Many on the House side, including many in the government, have argued that the Senate has a bounded duty to pass Bill C-282 without amendment and by an arbitrary deadline because it received support in the House. Our colleagues on the Foreign Affairs Committee are taking their time to do a proper study because they understand that we are not bound by convention or political expediency to pass private member's bills without properly considering whether the House did their job in studying them. We are the house of sober second thought for a reason.

Senator Plett is correct: If we amend this bill, given current political climate, there is a good chance it may not come back out of the House. However, that is not our fault or our problem. If the Conservatives wish to ensure that this bill is passed, they don't need to bring down the government. There are choices to be made here. If the Bloc want to pass Bill C-282, maybe the right thing to do is not to hold it hostage.

I do not think that the antics of what is going on in the other place need tie our hands. We are sovereign in this committee. It is our job, our responsibility and our right to discuss bills without consideration of who's up and who's down in the other place. The fact that many Liberals supported this bill is not persuasive to me. I am — for the record, Senator Plett — not a Liberal. I don't take direction from the Liberal party or the Liberal caucus, nor do I take direction from the Bloc, nor do I take direction from the NDP, the Conservatives or the Greens.

I'm speaking now as an Albertan who cares about protecting provincial jurisdiction and provincial rights and who is zealous in looking out for federal trespass into provincial jurisdiction, which this bill, as drafted without the amendment, does. As Deputy Chair of the Agriculture Committee, I take extremely seriously the protection of biosecurity on our farms.

That is why — without consideration of partisan interests and who's doing what to whom in the other place — I will support this amendment from Senator Dalphond, which I think is reasoned, measured and actually makes the bill stronger in doing what the bill intends to do.

Senator MacDonald: I confess, for the record, that this is the first time I've ever been to the Agriculture Committee, and I wasn't involved in any of this. One thing I often hear — and I've heard it in the Senate before — is that when people lose arguments on something, they revert to the constitutional question: Is it or is it not constitutional? We don't adjudicate here; we're legislators. I hear this all the time: "It's not

Actuellement, le Comité sénatorial des affaires étrangères est saisi du projet de loi C-282. Du côté de la Chambre, bon nombre de députés, y compris de nombreux députés ministériels ont fait valoir que le Sénat a le devoir d'adopter le projet de loi C-282 sans amendement, dans un délai arbitraire, parce que le projet de loi a l'appui de la Chambre. Nos collègues du Comité des affaires étrangères prennent le temps de faire un examen approprié, car ils comprennent que nous ne sommes pas tenus, par convention ou par opportunisme politique, d'adopter des projets de loi d'initiative parlementaire sans vérifier, comme il se doit, si la Chambre a fait son travail lors de l'examen de ces projets de loi. Ce n'est pas sans raison que le Sénat est la Chambre de second examen objectif.

Le sénateur Plett a raison. Dans le contexte politique actuel, si nous modifions ce projet de loi, il est fort probable qu'il ne ressorte pas de la Chambre. Or, ce n'est ni notre faute ni notre problème. Si les conservateurs tiennent à l'adoption de ce projet de loi, ils n'ont qu'à ne pas faire tomber le gouvernement. Il y a des choix à faire, ici. Si le Bloc veut que le projet de loi C-282 soit adopté, la chose à faire est peut-être de ne pas le prendre en otage.

À mon avis, les tractations de l'autre côté ne devraient pas nous empêcher d'agir. Notre comité est souverain. C'est notre travail. Nous avons la responsabilité et le droit de discuter de projets de loi, peu importe qui, à l'autre endroit, mène dans les sondages. Que bon nombre de libéraux aient appuyé ce projet de loi n'a rien pour me convaincre. Je souligne, sénateur Plett, que je ne suis pas une libérale. Je ne reçois pas de directives du Parti libéral ou du caucus libéral, ni d'ailleurs du Bloc, du NPD, des conservateurs ou du Parti vert.

Je m'exprime maintenant à ce sujet en tant qu'Albertaine qui a à cœur la protection des compétences et des droits des provinces et qui veille avec zèle à ce que le gouvernement fédéral n'empiète pas sur les compétences provinciales, ce que fait ce projet de loi tel qu'il est rédigé, sans l'amendement. À titre de vice-présidente du Comité de l'agriculture, la protection de la biosécurité dans nos exploitations agricoles est une chose que je prends extrêmement au sérieux.

C'est pourquoi — sans tenir compte des intérêts partisans ni de qui fait quoi à qui à l'autre endroit — j'appuierai l'amendement du sénateur Dalphond, un amendement qui, à mon avis, est raisonné et mesuré, et qui renforce le projet de loi, en fait, en permettant de réaliser l'objectif du projet de loi.

Le sénateur MacDonald : Je dois admettre, pour le compte rendu, que c'est la première fois que je siège au Comité de l'agriculture et que je n'ai participé à rien de tout cela. Il m'arrive souvent d'entendre les gens revenir à la question constitutionnelle, « Est-ce constitutionnel? », lorsqu'ils manquent d'arguments sur une question donnée. Je l'ai déjà entendue au Sénat. Notre rôle n'est pas de juger, ici; nous

constitutional.” How do we know? We don’t know whether or not it’s constitutional until it goes to court.

These arguments are so esoteric; it’s inappropriate to make a constitutional assessment of this. We don’t have the competence, quite frankly.

These arguments — to me — are quite unacceptable. They’re just not convincing. We know what this is: It is just a way of knocking the bill out.

Again, we are legislators. We are not adjudicators. This is not a court of law. This was passed by the House. It seems to be a relatively reasonable bill. The responsible thing to do is to pass this bill. If it goes to the courts, let the courts decide the constitutionality of it.

[*Translation*]

Senator Oudar: First of all, I’d like to encourage us to work in a harmonious atmosphere and not to impugn people’s intentions. I’m not used to working in such a context. I’m new to the committee and to the Senate. I believe in social dialogue; that is what we advocate here in Quebec.

I listened to all the witnesses. In short, we see that the agency doesn’t carry out inspections and that there are no data or follow-up on security incidents. We can’t even say whether there have been intrusions in the past that have caused security incidents or not. So I think the agency could do more.

Since nature abhors a vacuum, the agency even came to tell us that it’s the producers who are best placed to develop standards. I retained all that. I thought I would vote in favour of this bill. It’s excellent when it comes to biosecurity.

I’d like to talk about protecting workers. That has been my role in recent years. I think the words “without lawful authority or excuse” have their place, because they protect workers.

I am sensitive to the fact that they are accused, often wrongly, of causing contagion. This was particularly the case during the COVID years and in the health care system, when I was chair of the Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail, or CNESST, in Quebec.

Some people work on farms under very difficult conditions. They are often temporary foreign workers. I’m not even sure that people like us would put up with their working conditions. It’s extremely difficult.

sommes des législateurs. J’entends cela tout le temps : « Ce n’est pas constitutionnel ». Comment le savons-nous? Nous ne savons pas si c’est constitutionnel ou non tant que l’affaire n’est pas portée devant les tribunaux.

Ces arguments sont tellement ésotériques; il est inapproprié de faire une évaluation constitutionnelle de cette mesure législative. Très franchement, nous n’avons pas la compétence nécessaire.

Pour moi, ces arguments sont tout à fait inacceptables. Ils n’ont rien de convaincant. Nous savons de quoi il en retourne : c’est une façon d’éliminer le projet de loi, tout simplement.

Encore une fois, nous sommes des législateurs. Nous ne sommes pas des juges. Ce n’est pas un tribunal, ici. Le projet de loi, qui semble plutôt raisonnable, a été adopté par la Chambre. La chose responsable à faire, c’est de l’adopter. S’il fait l’objet d’un recours devant les tribunaux, laissons les tribunaux se prononcer sur sa constitutionnalité.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : D’abord, je nous invite à travailler dans un climat harmonieux et à ne pas prêter d’intention aux personnes. Je ne suis pas habituée à travailler dans un tel contexte. Je suis nouvelle au comité et au Sénat. Je crois au dialogue social; c’est ce que l’on prône chez nous au Québec.

J’ai écouté toutes les interventions des témoins. En résumé, on constate que l’agence ne fait pas d’inspection et qu’il n’y a pas de données ni de suivi des incidents de sécurité. On ne peut même pas dire s’il y a eu des intrusions par le passé qui ont causé ou non des incidents de sécurité. Je retiens donc que l’agence pourrait en faire plus.

Comme la nature a horreur du vide, l’agence est même venue nous dire que ce sont les producteurs qui sont les mieux placés pour développer les normes. J’ai retenu tout cela. Je me suis dit que j’allais voter en faveur de ce projet de loi. Il est excellent en matière de biosécurité.

Je vous amène sur le sujet de la protection des travailleurs et des travailleuses. Ce fut mon rôle au cours des dernières années. Je pense que les mots qui sont dans l’incise « sans autorisation ou excuse légitime » ont leur place, parce qu’ils protègent les travailleurs et travailleuses.

Je suis sensible au fait qu’ils sont accusés, bien souvent à tort, d’amener de la contagion. Ce fut le cas notamment au cours des années de la COVID et dans le système de santé, lorsque j’étais présidente de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) au Québec.

Certaines personnes travaillent sur les exploitations agricoles dans des conditions très difficiles. Souvent, ce sont des travailleurs étrangers temporaires. Je ne suis même pas sûre que des gens comme nous supporteraient les conditions de travail de ces personnes. C’est extrêmement difficile.

I'll say it again. I'm sensitive to the fact that these workers are often wrongly accused of causing contagion. In my opinion, the phrase between the two commas still has its place. That's why, in the name of protecting these workers, I'm not in favour of the amendment.

[English]

Senator Petitclerc: I want to speak very briefly in support of this amendment. I also want to say that I've been on this committee ever since I was appointed, so that's almost nine years, and I really want to commend this committee because the work that we do when we do the studies and the bill is always total, it's responsible. We take it seriously. We take the time when the time needs to be taken, and we're all being very serious and responsible in that work. I wanted to put that on the record.

The very simple reason I'm in support of this amendment is that if this bill is meant to be a focus on biosecurity, then there is no harm — there is no reason that it shouldn't apply to any person that will enter a space. To me, it's that simple.

I am sensitive, Senator Oudar, to what you've been saying about the workers, but I don't think this is how we address what you were talking about. I think if the bill is meant to focus on biosecurity, it has to apply to all. That's it.

Senator Plett: Well, I want to reference a couple of the comments that were made. Number one, of course, nobody has accused anybody of being a Liberal, a Conservative or anything else here. I don't know why that even has to play into this. If you feel guilty about what you're doing, well, then that's fine. I certainly didn't accuse you, Senator Simons, of being a Liberal.

I would be embarrassed too to admit that, that I was a Liberal. I would also to want say, "No, I'm not a Liberal." You're definitely in good company there. I think, right now, everybody in the country is saying that.

You referenced Bill C-282 and made a comparison. I have no issue. You're absolutely right. The committee is doing a thorough study on Bill C-282, as they should. That's not any argument. This committee did a thorough study on this bill, as they should. No argument there. It's what we're doing with it now. The proof is still out as to what the committee on Bill C-282 is going to do. We don't know. There is a fair bit of difference of opinion there from what I understand.

It is a bill that now the government has gotten behind. We'll find out what happens there. Similar to Bill C-234. Bill C-234 was getting a pretty good ride here until, all of a sudden, Senator

Je le répète. Je suis sensible au fait que ces travailleurs sont souvent accusés à tort d'amener de la contagion. À mon avis, l'incise entre les deux virgules a toujours sa place. C'est pourquoi, au nom de la protection de ces travailleurs et travailleuses, je ne suis pas en faveur de l'amendement.

[Traduction]

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais prendre la parole très brièvement pour appuyer cet amendement. Je tiens également à dire que je siège à ce comité depuis que j'ai été nommée, soit depuis près de neuf ans, et je tiens vraiment à féliciter ce comité, car le travail que nous réalisons dans le cadre des études et de l'examen de projets de loi est toujours exhaustif et responsable. Nous prenons cela au sérieux. Nous prenons le temps nécessaire, et nous faisons tous notre travail avec le plus grand sérieux et de manière responsable. Je tenais à ce que cela figure au compte rendu.

J'appuie cet amendement pour une raison très simple : si ce projet de loi vise à mettre l'accent sur la biosécurité, alors il n'y a aucun mal, aucune raison qu'il ne s'applique pas à toute personne qui pénètre dans un lieu donné. Pour moi, c'est aussi simple que cela.

Sénatrice Oudar, je suis sensible à ce que vous avez dit au sujet des travailleurs, mais je ne pense pas que ce soit l'approche qu'il faille pour ce dont vous avez parlé. Je pense que si le projet de loi est censé être axé sur la biosécurité, il doit s'appliquer à tous. C'est tout.

Le sénateur Plett : Eh bien, je veux revenir sur certains commentaires. Premièrement, bien entendu, personne n'a accusé qui que ce soit d'être un libéral, un conservateur ou quoi que ce soit d'autre. Je ne vois pas le rapport avec la question qui nous occupe. Si vous ressentez de la culpabilité pour ce que vous faites, soit. Sénatrice Simons, je ne vous ai certainement pas accusée d'être une libérale.

Je serais également gêné de l'admettre, si j'étais un libéral. Moi aussi je dirais que je n'en suis pas un. Vous êtes certainement en bonne compagnie : je pense que tout le monde au pays dit la même chose actuellement.

Vous avez parlé du projet de loi C-282 et fait une comparaison. Cela ne me pose pas problème. Vous avez tout à fait raison. Le comité fait un examen approfondi du projet de loi C-282, comme il se doit. Ce n'est pas un argument. Le comité a fait une étude approfondie de ce projet de loi, comme il se doit. Pas d'argument là. Ce qui compte, c'est ce qu'on en fait maintenant. Nous ignorons toujours le sort que le comité réservera au projet de loi C-282. Nous n'en savons rien. Je crois comprendre que les opinions sont plutôt divergentes.

C'est un projet de loi qui a maintenant l'appui du gouvernement. Nous verrons bien ce qui arrivera. Cela fait penser au projet de loi C-234, qui était plutôt bien accueilli, ici,

Dalphond and company started getting calls from the government, and they started doing whatever they could to block Bill C-234, and they did a good job of killing Bill C-234. That's now going to have to wait until we have a common-sense Conservative government, and they will take care of the farmers by axing the tax. We know where that is.

But, colleagues, the constitutionality of this was discussed in the House of Commons. They satisfied themselves with the constitutionality of this bill. We seem to think that we are somehow that much more intelligent over here, that they are just a bunch of idiots over there that didn't consider this. They considered the constitutionality of this there. They had testimony there. They believe it's constitutional. But as Senator MacDonald pointed out — I've been a member of this committee as an ex officio member only because I'm now the leader, but all of my years, from the day I was appointed, I was a member of the Agriculture Committee. Without question, the Agriculture Committee has been a great committee. It was my favourite committee that I ever sat on. They have done good studies. They actually used to pass good laws too when they were sent over there.

Now, all of a sudden, we have people here in our ivory tower thinking we know better than what the farming community does. Bill S-15 comes to mind, where there was an amendment brought forward on Bill S-15 that was out of scope, clearly out of scope. If I recall, Senator Simons, I think you voted the right way on that. I'm not entirely sure.

Senator Simons: Voted with you.

Senator Plett: But — no, I voted the right way as well. That's ironic that you and I voted the same way on something, but we did. Stranger things have happened.

But on Bill S-15, legal scholars, judges admitted it was out of scope but voted in favour of allowing it to happen. The Speaker now had to rule that out of scope. I would suggest that's a little embarrassing for, in this case, the Legal Committee where the Speaker had to rule something out of scope that had been said was out of scope at the committee meeting, that witnesses said was out of scope and yet our committee just said, "Well, we don't really care about reasoning and about witnesses. We want to bring this amendment in, so let's do it." Then the Speaker has to rule something out of scope.

So now, all of a sudden, we are the expert on constitutionality. I don't think there is a constitutional expert, quite frankly, in this room today. I have no doubt that the constitutionality of this bill and many others will be challenged, as they always are. The years I spent on the Legal Committee, I don't think we ever

jusqu'à ce que le sénateur Dalphond et ses collègues commencent soudainement à recevoir des appels du gouvernement et à faire tout leur possible pour bloquer le projet de loi C-234, qu'ils ont fini par tuer. Maintenant, il faudra attendre d'avoir un gouvernement conservateur plein de bon sens qui s'occupera des agriculteurs en éliminant la taxe. Nous savons ce qu'il en est.

Toutefois, chers collègues, la constitutionnalité du projet de loi a fait l'objet de discussions la Chambre des communes. Ils ont jugé qu'il est constitutionnel. Nous semblons penser que nous sommes en quelque sorte bien plus intelligents ici, alors que là-bas, il n'y a qu'une bande d'idiots qui n'ont pas pris cela en considération. Ils ont examiné la constitutionnalité du projet de loi à l'autre endroit. Ils ont entendu des témoignages. Ils pensent qu'il est constitutionnel. Mais comme le sénateur MacDonald l'a fait remarquer... Je siége à ce comité à titre de membre d'office uniquement parce que je suis maintenant leader de l'opposition, mais j'ai été membre du Comité de l'agriculture pendant toutes mes années ici, depuis le jour de ma nomination. Il ne fait aucun doute que le Comité de l'agriculture a été un grand comité. Parmi les comités auxquels j'ai siégé, c'est mon préféré. Il a réalisé de bonnes études. En fait, il avait aussi l'habitude d'adopter de bonnes lois lorsqu'il en était saisi.

Aujourd'hui, tout à coup, il y a des gens ici, dans notre tour d'ivoire, qui pensent qu'ils s'y connaissent mieux que la communauté agricole. Cela me fait penser au projet de loi S-15, pour lequel un amendement qui dépassait — sans équivoque — la portée du projet de loi avait été présenté. Si je me souviens bien, sénatrice Simons, vous avez voté dans le bon sens cette fois-là. Je n'en suis pas tout à fait certain.

La sénatrice Simons : J'ai voté comme vous.

Le sénateur Plett : Mais — non, j'ai également voté dans le bon sens. Il est ironique que nous ayons voté dans le même sens, vous et moi, mais c'est arrivé. On a déjà vu des choses plus étranges.

Cependant, pour revenir au projet de loi S-15, des juristes et des juges ont admis que l'amendement dépassait la portée, mais l'ont jugé admissible. Le Président a dû déclarer que cela dépassait la portée. Je dirais que c'est plutôt gênant pour le Comité des affaires juridiques, dans ce cas, puisque le Président a dû statuer que cela dépassait la portée du projet de loi, comme des témoins l'avaient indiqué en comité. Or, notre comité a simplement fait fi de la logique et des témoins, et a décidé de faire à sa tête et d'introduire cet amendement. Ensuite, le Président a été obligé de statuer que cela dépassait la portée du projet de loi.

Donc, soudainement, nous sommes maintenant devenus des experts en constitutionnalité. Bien franchement, je pense qu'il n'y a pas un seul expert en constitutionnalité dans cette salle aujourd'hui. Je n'ai aucun doute que la constitutionnalité de ce projet de loi — et de bien d'autres — sera contestée, comme

passed a law that we didn't have a certain lawyer — Senator MacDonald knows him. I forget the name of it, and it's irrelevant — came to every Legal Committee and said, "This is unconstitutional, and we are going to challenge it." Happened every time. That should not be our concern. We should do the right thing here. There will be constitutional experts that will be challenging this, and if it's not constitutional, it's not going to happen.

But, colleagues, again, clearly, we cannot put temporary foreign workers or farm workers into the same category as we put those that are illegally coming onto property. We should have a concern about that. And, clearly, from what I'm hearing so far from the arguments is, "Well, yeah, you're coming on illegally, but it's not that bad, so just continue to do that. You're really no worse than a farmer who has forgotten to wash his boots that day."

Colleagues, we have an obligation to pass — and, yes, this is not a government bill. I agree. But 133 members of the government, including the Prime Minister and the entire cabinet, voted for it. That's pretty close to being a government bill, I would suggest.

Again, colleagues, I implore you to do the right thing. Vote against this amendment, pass this bill unamended so we can get it to the chamber and we can debate it thoroughly in the chamber again. I'm sure Senator Dalphond, if he loses it here, will again present amendments there as he did with Bill C-234. He will again try to delay it over there as he did with Bill C-234. I have no question about it. He mounted a good fight on that, and he will do the same thing here. Eventually, maybe, we get it across the finish line, and maybe he will win the day that we will not get this bill passed, and again have to wait for a common-sense Conservative government to bring it forward sometime in the next year.

Thank you.

Senator Dalphond: There is so much to say, but I will try to restrain myself. I will start by saying that I never delayed a bill, but I know some people — including some that are sitting in front of me — who have been using these tactics for many years to delay bills. In the last Parliament in 2019, 15 private members' bills coming from the House of Commons died on the Order Paper, including the bill of the former leader of the Conservative party, the Honourable Rona Ambrose's bill on judicial education training.

c'est toujours le cas. Pendant mes années au Comité des affaires juridiques, je pense qu'aucune mesure législative n'a été adoptée sans qu'un certain avocat — le sénateur MacDonald le connaît, mais j'oublie son nom, et cela n'a pas d'importance — vienne à chaque séance du Comité des affaires juridiques pour dire : « C'est inconstitutionnel, et nous allons le contester. » C'était immanquable. Nous ne devrions pas nous en soucier. Nous devrions faire le travail qui nous incombe ici. Des experts constitutionnels contesteront certainement cette mesure législative, et si elle n'est pas constitutionnelle, elle ne sera pas appliquée.

Toutefois, chers collègues, encore une fois, nous ne pouvons évidemment pas mettre les travailleurs étrangers temporaires ou les travailleurs agricoles dans la même catégorie que ceux qui s'introduisent illégalement sur une propriété. Cela devrait nous préoccuper. Et, de toute évidence, les arguments que j'ai entendus jusqu'à maintenant reviennent à dire : « Eh bien, vous entrez illégalement, certes, mais ce n'est pas vraiment grave, alors continuez comme ça. Ce que vous faites n'est pas pire qu'un agriculteur qui a oublié de laver ses bottes ce jour-là ».

Chers collègues, nous avons l'obligation de l'adopter — et, oui, ce n'est pas un projet de loi émanant du gouvernement. J'en conviens. Cependant, 133 députés ministériels, dont le premier ministre et l'ensemble du Cabinet, ont voté pour. Je dirais que c'est presque un projet de loi du gouvernement.

Encore une fois, chers collègues, je vous implore de faire la bonne chose. Votez contre cet amendement, adoptez ce projet de loi sans amendement pour le renvoyer en chambre afin que nous puissions de nouveau en débattre à nouveau de manière approfondie. Je suis certain que le sénateur Dalphond, s'il perd ici, présentera de nouveau des amendements, comme il l'a fait pour le projet de loi C-234. Il essaiera à nouveau de retarder le débat là-bas, comme il l'a fait avec le projet de loi C-234. Je n'en doute absolument pas. Il a combattu avec acharnement à ce moment-là, et il fera de même dans le cas présent. Un jour, peut-être, nous réussirons à franchir la ligne d'arrivée, et il gagnera peut-être si nous ne parvenons pas à faire adopter ce projet de loi, nous obligeant encore une fois à attendre qu'un gouvernement conservateur plein de bon sens le présente un moment donné l'année prochaine.

Merci.

Le sénateur Dalphond : J'aurais tant à dire, mais je vais essayer de me retenir. Je commencerai par dire que je n'ai jamais retardé de projets de loi, mais je sais que certains — dont des collègues qui sont assis devant moi — utilisent ces tactiques depuis de nombreuses années pour retarder des projets de loi. Au cours de la dernière législature, en 2019, 15 projets de loi d'initiative parlementaire émanant de la Chambre des communes sont morts au Feuilleton, y compris le projet de loi de l'ancienne cheffe du Parti conservateur, l'honorable Rona Ambrose, sur la formation des juges.

Also Mr. Saganash's bill on UNDRIP principles was also delayed until the very last thing to make sure it would die on the Order Paper. I never did that. On Bill C-234, I spoke fast. I didn't delay things. I was open here at the committee. I was open on the floor. I hope that Senator Plett — after all he has said — will make sure that as critics of the horse bill, which is waiting to arrive at this committee, will speak to it next week and make sure that we send it to the committee because it's time to go. It has been there for a long time, and we are waiting for him as critic to make his speech.

That being said, I will now come to this bill because I think that's what we are about here. It's about this bill. Why am I proposing to delete these words? Because I'm opposed to farmers? I don't understand? I am high in the ivory tower? Sorry, let me say where I'm coming from. I'm coming from the farm side. I was born and raised on a farm. My father lost thousands of chickens because of a sickness that contaminated not only one, but many buildings.

So, I know what biosecurity is. I know it's an important risk, and I know who pays at the end of the day. It was not the government. It was my father.

That being said, if we are speaking about biosecurity, let's make the bill sound like a biosecurity bill and not like a bill attempting to silence and prevent activists from doing things because that's what Senator Plett is saying. That's what the sponsor of the bill said openly before us the first time he came. He said it in the House of Commons. Let's be clear: That's the purpose of the bill. It's based on that that we have scholars who came from different universities, all saying that it sounds and looks like a colourable attempt to silence people who are trespassing and try to use the federal power to make trespass, which is already covered by provincial legislation, to prevent these people from expressing their views. I'm not saying that trespass is good. There is legislation about that.

But as it was clearly indicated in evidence here, there was no case of contamination associated with trespassers. Some people said here, "Look at the Saint-Hyacinthe case." I have the pictures in my book here. I can show them to you. The trespassers, yes, they were trespassing. But they wore full gear with plastic from their feet to the tops of their heads with masks. They were not contaminating. They were following a protocol that the farmer was not even following.

Le projet de loi de M. Saganash sur les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a également été retardé jusqu'à la toute dernière minute pour garantir qu'il mourrait au Feuilleton. Je n'ai jamais fait cela. J'ai parlé rapidement pendant le débat sur le projet de loi C-234. Je n'ai pas retardé le processus. J'ai fait preuve d'ouverture ici, à notre comité. J'ai fait preuve d'ouverture dans la Chambre rouge. J'espère que le sénateur Plett — après tout ce qu'il a dit — veillera, en tant que porte-parole du projet de loi sur les chevaux — que nous attendons à notre comité —, à prononcer son discours la semaine prochaine pour que le comité soit saisi du projet de loi. Il est temps de faire avancer le processus. Le projet de loi est en suspens depuis longtemps, et nous attendons son discours de porte-parole.

Cela dit, j'en viens maintenant à ce projet de loi, car je pense que c'est l'objet de notre discussion. Nous sommes ici pour parler de ce projet de loi. Pourquoi est-ce que je propose de supprimer ces mots? Parce que je suis contre les agriculteurs? Parce que je ne comprends pas? Parce que je vis dans une tour d'ivoire? Désolé, mais laissez-moi vous dire d'où je viens. Je viens du côté des agriculteurs. Je suis né et j'ai grandi dans une ferme. Mon père a perdu des milliers de poulets à cause d'une maladie qui a contaminé non pas un, mais plusieurs bâtiments.

Je sais donc ce qu'est la biosécurité. Je sais que c'est un risque important et je sais qui finit par en faire les frais. Ce n'était pas le gouvernement, mais bien mon père, qui en a pâti.

Cela dit, s'il est question de biosécurité, faisons en sorte que le projet de loi ressemble à un projet de loi sur la biosécurité et non à un projet de loi visant à réduire au silence et à immobiliser les activistes, car c'est ce que dit le sénateur Plett. C'est ce que le parrain du projet de loi nous a dit ouvertement la première fois qu'il est venu. Il l'a dit à la Chambre des communes. Soyons clairs : c'est l'objectif du projet de loi. C'est sur cette base que des universitaires de divers établissements nous ont tous dit que le projet de loi ressemble à une tentative déguisée de faire taire les intrus et d'essayer d'utiliser le pouvoir fédéral pour légiférer l'intrusion — qui est déjà régie par la législation provinciale —, et d'ainsi empêcher ces personnes d'exprimer leurs points de vue. Je ne dis pas que l'intrusion est une bonne chose. Il existe des lois à ce sujet.

Mais comme nous l'avons clairement entendu dans les témoignages ici, aucun cas de contamination n'a été associé à des intrus. Certains ont dit ici : « Regardez l'affaire de Saint-Hyacinthe. » J'ai les photos dans mon livre avec moi. Je peux vous les montrer. Les intrus, oui, se sont introduits par effraction sur les lieux. Mais ils portaient des équipements complets de plastique, de la tête aux pieds, et des masques. Ils n'ont pas contaminé les lieux. Ils ont suivi un protocole que l'agriculteur ne respectait même pas.

After the incident, Agriculture Quebec was called on to investigate because the farmer said that they had contaminated his cows, pigs and everything else. They came and concluded that the poor health conditions on the farm were the reason for the contamination. There was a trial, and the judge concluded that there was not a single trace of evidence that the trespassers were responsible for the contamination.

Let's now return to the reality of that bill: In Section 9.1 it states, "No person shall, without lawful authority or excuse, enter a building . . ." A similar provincial legislation in Ontario had these words. It was challenged before the Ontario Superior Court of Justice. It was struck down. That is the reality. That's what some other witnesses told us. I did not invent that. I am just saying that these words are subject to controversy.

I am proposing to remove these words because they open the gate for a legal debate, and they weaken the legislation. If we are serious about speaking about biosecurity, let's make the law as solid as we can to make sure that if it is challenged, it will go through and will not be quashed or declared unconstitutional. Let's also try to achieve what we are trying to achieve, to make sure that everybody who is at risk of contaminating animals is following the proper protocols, whether they are employees, temporary employees or foreign employees. Nobody should be a source of risk, but should understand the risk, and the farmers should make sure that they are not the source of contamination. When one farm is contaminated, Senator Plett said, "The farmer will bear the risk." This is not true. Not only will he bear the risk, but the neighbour will also bear the risk, and another person will go on his farm and bring it to another farm. The risk of spreading is always a real thing.

I'm glad to hear that we have officials this morning, including from the Justice Department. Maybe we can ask one of the officials to come to the table and tell us if — based on what we heard — there is a risk here, or if it's a colourable attempt or something of that nature.

I'm going to remind everyone by reading from the excerpt. I asked Ms. Ireland from the inspection agency, and I agree with Senator Oudar that the inspection agency has a kind of discrete role and they are not enforcing federal guidelines because there are no federal guidelines. It's left to the farms and the producers to decide and maybe that's something that should be looked at. I have observations about that. I'm going to read the transcript:

Senator Dalphond: Ms. Ireland, before the House of Commons committee you said the current wording proposed in this bill poses legal risk. You refer to the Criminal Code,

Après l'incident, Agriculture Québec a été appelé à enquêter parce que l'agriculteur a dit que les intrus avaient contaminé ses vaches, ses porcs et tout le reste. Les enquêteurs ont conclu que les mauvaises conditions sanitaires de la ferme étaient à l'origine de la contamination. Au terme d'un procès, le juge a conclu qu'il n'y avait pas la moindre trace de preuve que les intrus étaient à l'origine de la contamination.

Revenons maintenant à la réalité de ce projet de loi. L'article 9.1 stipule : « Il est interdit, sans autorisation ou excuse légitime, de pénétrer dans un bâtiment [...] ». Une loi provinciale similaire en Ontario contenait ces mots. Elle a été contestée devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Elle a été annulée. Telle est la réalité. C'est ce que d'autres témoins nous ont dit. Je n'invente rien. Je dis simplement que ces mots sont sujets à controverse.

Je propose de supprimer ces mots, car ils ouvrent la voie à un débat juridique et affaiblissent le projet de loi. Si nous voulons vraiment parler de biosécurité, rendons la loi aussi solide que possible afin qu'elle ne soit pas annulée ou déclarée inconstitutionnelle advenant d'éventuelles contestations. Essayons également de réaliser notre objectif, soit de nous assurer que toutes les personnes susceptibles de contaminer des animaux suivent les protocoles appropriés — qu'il s'agisse d'employés, d'employés temporaires ou d'employés étrangers. Personne ne devrait être une source de risque, tous doivent comprendre le risque, et les agriculteurs doivent s'assurer qu'ils ne sont pas une source de contamination. Le sénateur Plett a déclaré que, lorsqu'une exploitation agricole est contaminée, « L'agriculteur assume le risque. » Ce n'est pas vrai. Non seulement il s'expose au risque, mais son voisin aussi, et une autre personne visitant l'exploitation contaminera une autre ferme. Le risque de propagation est toujours réel.

Je suis heureux d'entendre que nous avons des fonctionnaires parmi nous ce matin, y compris du ministère de la Justice. Nous pourrions peut-être demander à l'un d'entre eux de prendre place à la table pour nous dire si — selon ce que nous avons entendu — il y a un risque, ou s'il s'agit d'une tentative déguisée.

Je vais rafraîchir la mémoire de tout le monde en lisant la transcription. J'ai discuté avec la Dre Ireland, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. D'ailleurs, je suis d'accord avec la sénatrice Oudar : l'agence d'inspection joue un rôle plutôt distinct et n'applique pas les directives fédérales parce qu'il n'y en a pas. La décision incombe aux exploitations agricoles et aux agriculteurs, et c'est peut-être quelque chose qu'il faudrait examiner. J'ai des observations à ce sujet. Je vais lire la transcription :

Le sénateur Dalphond : Docteure Ireland, vous avez dit devant la Chambre des communes que le libellé actuel de ce projet de loi présente un risque juridique. Vous faites

including prohibitions relating to trespassing and mischief and breaking and entering. You said:

There is a risk the prohibition may not be a valid exercise of federal agricultural power, which is understood to be limited to agricultural operations that are inside the farm gate.

You said that. Were you relying on some legal opinions to say that, because I understand you're not a lawyer?

Ms. Ireland: Certainly, comments I make at committee are well informed, not only by science but by technical requirements around bills. Yes, I did say that. That would be accurate. My words at that time were accurate. Thank you.

Perhaps we could ask Mr. Melaschenko, and I apologize for putting you in the hot seat.

The Chair: Mr. Melaschenko, please answer the question.

Joseph Melaschenko, Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection Legal Services, Department of Justice Canada: Thank you for the question. While I want to be as helpful as possible in my appearance today, there are constraints on what I can say to this committee.

As a government lawyer, my role is to provide legal advice to the government, not to this committee. I understand members have some access to legal advice when amendments to the bill are drafted. As has been accurately pointed out, it's an issue that has been discussed at length both in the House of Commons and here. I also cannot discuss any advice that has been given by the Department of Justice to the government on this file because it is subject to solicitor-client privilege and could prejudice future positions we wish to take on this bill. For those reasons, I have to respectfully decline to answer this question.

The Chair: Thank you, Mr. Melaschenko.

Senator Pate: Thank you very much to all of our colleagues for their thoughtful interventions. I'm not a regular member of this committee, but the evidence we heard about the manner in which biosecurity risks are entering the country, in addition to the issue of compliance being voluntary, the fact that there are so many other issues around whether it's wild birds or other ways that biosecurity hazards can be introduced, I think is of concern for more than just me. Many people whom I have spoken to, who were observing these proceedings, expressed concern. I would like to humbly suggest a study on how biosecurity issues could

référence au Code criminel, notamment aux interdictions relatives aux intrusions ou méfaits et aux introductions par effraction. Vous avez dit :

Il y a un risque que l'interdiction ne constitue pas un exercice valide du pouvoir fédéral en matière d'agriculture, qui se limite aux exploitations agricoles qui sont « à la ferme. »

C'est ce que vous avez dit. Vous appuyiez-vous sur des avis juridiques pour dire cela, puisque vous n'êtes pas avocate?

Dre Ireland : Certes, les commentaires que je présente à votre comité sont fondés, non pas seulement sur la science, mais aussi sur les exigences techniques relatives aux projets de loi. Oui, j'ai bien dit cela. Ce serait exact. Mes mots, à ce moment-là, étaient bien ceux-là. Merci.

Nous pourrions peut-être demander à M. Melaschenko de nous éclairer. Je suis désolé de vous mettre sur la sellette.

Le président : Monsieur Melaschenko, veuillez répondre à la question.

Me Joseph Melaschenko, avocat-conseil, Services juridiques, agriculture et inspection des aliments, ministère de la Justice Canada : Je vous remercie de cette question. Bien que je veuille être aussi utile que possible pendant ma comparution aujourd'hui, il y a des limites à ce que je peux dire au comité.

En tant qu'avocat du gouvernement, mon rôle est de fournir des conseils juridiques au gouvernement, pas à ce comité. Je crois savoir que les membres du comité ont accès à des conseils juridiques lors de la rédaction d'amendements au projet de loi. Comme on l'a souligné à juste titre, il s'agit d'une question qui a été longuement débattue tant à la Chambre des communes qu'ici. Je ne peux pas non plus parler des conseils que le ministère de la Justice a donnés au gouvernement sur ce dossier parce qu'ils sont soumis au secret professionnel et que cela pourrait porter préjudice aux positions que nous pourrions souhaiter adopter à l'avenir sur ce projet de loi. Pour ces raisons, je dois, avec respect, refuser de répondre à cette question.

Le président : Merci, monsieur Melaschenko.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup à tous nos collègues pour leurs interventions réfléchies. Je ne suis pas une membre permanente de ce comité, mais je pense que la situation n'inquiète pas que moi. Nous avons effectivement entendu des témoignages sur les risques à la biosécurité qui entrent au Canada, sur la conformité qui est volontaire, sur la panoplie de façons d'introduire des risques, y compris par les oiseaux sauvages. De nombreuses personnes qui ont suivi ces débats et à qui j'ai parlé ont exprimé leurs inquiétudes. Je voudrais suggérer, en toute humilité, une étude sur la prévention optimale

be most thoroughly prevented within not just farms, but for the country as a whole.

That would be a useful future study, including the kinds of issues that Senator Oudar raised, which is the vulnerability of particular employees if, in fact, we are focusing on folks who may be underpaid, who may be not well resourced themselves and may not be well trained in some cases — not all, but in some cases. So that was merely the intervention I wanted to make. A lot of the discussion is circling around what this bill does and doesn't do when, in fact, there are some very real issues we have heard about that I — as the critic of this bill, I was extremely concerned. I thought it was a much more straightforward situation before hearing much of the evidence. I really would encourage the committee to do the kind of thorough study you have done on so many other issues. Thank you.

Senator McBean: Thank you. I just wanted to go in line with what Senator Petitclerc had been saying and just saying that — we had heard that trespassing is a provincial issue, but the farmers wanted more protection, and so they came in and were putting this piece of legislation forward asking for stronger biosecurity protection.

Then we hear on the — opposing this amendment that this risks to penalize, threaten or make vulnerable the temporary foreign workers and the staff. I recall asking Mr. Bollert, the mink farmer, on October 3 what happens or how they deal with staff and people who are, I suppose, lawfully present on their farm who don't follow biosecurity measures. His response was that it just doesn't happen.

So I see how accepting the amendment, “no person shall,” still continues to catch the trespassers who are coming on and bringing biosecurity hazards and breaches into the environment. If the people who are lawfully present and the workers and the staff are coming on, they are following the biosecurity. That is their job, as Mr. Bollert said. It's their job, it's what they do, it's their livelihood. I see this catches all the people who are threatening the farmers' biosecurity safety. I kind of think this covers and will continue to catch exactly who the sponsor was hoping we would catch.

The Chair: Seeing no further — thank you.

Senator Plett: I would like to ask the justice official a question as well if I could, please.

The Chair: Please.

Senator Plett: We have clearly seen that to Senator Dalphond, this is tit-for-tat. If I would move the horse bill forward, I'm sure he would move his amendment off the table. He was quite clear with that, that this is payback time. That's a little unfortunate.

des risques de biosécurité, non seulement dans les exploitations agricoles, mais aussi dans l'ensemble du pays.

Une telle étude serait utile à l'avenir et engloberait le type de questions soulevées par la sénatrice Oudar, à savoir la vulnérabilité de certains employés, si nous nous concentrons effectivement sur les personnes sous-payées, démunies de ressources suffisantes et trop peu formées dans certains cas — pas dans tous les cas, mais dans certains. Voilà l'intervention que je voulais faire. La discussion porte grandement autour de ce que ce projet de loi vise et ne vise pas, alors que, en fait, on nous a fait part de problèmes très réels qui m'inquiètent à l'extrême, moi qui suis la porte-parole de ce projet de loi. Avant d'entendre les témoignages, je pensais que la situation était beaucoup plus simple. J'encourage vivement le comité à mener une étude approfondie, comme il l'a fait sur tant d'autres questions. Merci.

La sénatrice McBean : Je vous remercie. Je voulais juste aller dans le sens des propos de la sénatrice Petitclerc. Nous avons entendu que l'intrusion est du ressort des provinces, mais les agriculteurs voulaient plus de protection, et ce projet de loi a donc été préparé pour demander une protection accrue de la biosécurité.

Nous entendons ensuite les opposants à cet amendement dire qu'il risque de pénaliser, de menacer ou de rendre vulnérables les travailleurs étrangers temporaires et le personnel. Je me souviens avoir demandé à M. Bollert, l'éleveur de visons, le 3 octobre, ce qui se passe quand le personnel et les personnes qui sont, je suppose, en droit d'être présents dans son exploitation ne respectent pas les mesures de biosécurité. Il m'a répondu que cela n'arrivait pas.

Je vois donc en quoi le fait d'adopter l'amendement disant « Il est interdit » permet de continuer à attraper les intrus qui introduisent des risques et des failles en matière de biosécurité dans l'environnement. Les personnes en droit d'être sur les lieux — les travailleurs et le personnel — respectent les règles de biosécurité. C'est leur travail, comme l'a dit M. Bollert. C'est leur travail, c'est ce qu'ils font, c'est leur gagne-pain. Je pense que cet amendement vise toutes les personnes qui menacent la biosécurité des agriculteurs. Je pense que, avec l'amendement, les personnes que le parrain espérait que nous attrapions seront toujours visées.

Le président : Je ne vois pas d'autres... Merci.

Le sénateur Plett : Si possible, j'aimerais moi aussi poser une question au fonctionnaire du ministère de la Justice.

Le président : Je vous en prie.

Le sénateur Plett : Nous avons vu sans l'ombre d'un doute que, pour le sénateur Dalphond, c'est un prêté pour un rendu. Si je faisais avancer le projet de loi sur les chevaux, je suis sûr qu'il retirerait son amendement. Il a dit très clairement que c'était l'heure de la revanche. C'est un peu dommage.

My question simply, sir, is this: Did you — I'm not asking you what you advised or what you told the government — but would you have advised the government on the constitutionality of this bill?

Mr. Melaschenko: Yes, the Department of Justice looks at constitutional issues in support of government witnesses that appear at this committee.

Senator Plett: Thank you very much.

The Chair: Seeing no further debate — sorry. Senator Richards.

Senator Richards: I'm going to say that Senator Dalphond's amendment might come under another bill altogether and that it really supersedes the importance of this bill. I don't know how you would work this bill if this amendment was to come about into any kind of fruition because how would the health department in every province be able to do this? How many people and how many farms would be shut down because of this?

I'm just not sure how it would all work. Here we have people who aren't regulated by any farming authority to obey any protocols at all coming onto farms. From what I know, in my limited experience, which is at least some, many of them have no real interest in the animals. They want to shut down the food industry, and they want to shut down the farm. That's a terrible penalty for the farmer to have to pay. So I can't support your amendment.

[*Translation*]

Senator Oudar: I just want to add a clarification. Just because a stakeholder wears white coveralls or boots doesn't mean that protocols have been followed. Respecting protocols is complicated. There's no room for magical thinking here. A protocol requires a number of interventions; we saw that with COVID. I could go on at length; there are very specific steps to follow.

Just because someone puts on a certain category of clothing and boots of a certain colour doesn't mean there's no risk of contamination. People may have walked somewhere beforehand, and the coveralls may have touched something else. This can even be a source of contamination. I've often heard here that we don't have any problems, because people are trespassing, wearing coveralls and boots. That's not true, it's not based on science, and I think we have to stop pretending that by doing that, we're protecting the animals. Again, employees are trained to do this. I want to emphasize that we need to protect them, that the phrase in the bill is there to protect them, and that we need to stop ostracizing employees, thinking that they're the ones contaminating livestock and farms.

Ma question est simplement la suivante, monsieur : avez-vous — je ne vous demande pas ce que vous avez conseillé ou ce que vous avez dit au gouvernement — conseillé le gouvernement sur la constitutionnalité de ce projet de loi?

M. Melaschenko : Oui, le ministère de la Justice examine les questions constitutionnelles pour appuyer les témoins du gouvernement qui comparaissent devant ce comité.

Le sénateur Plett : Merci beaucoup.

Le président : Comme personne d'autre ne souhaite intervenir... désolé. Sénateur Richards, vous avez la parole.

Le sénateur Richards : Je dirai que l'amendement du sénateur Dalphond pourrait faire l'objet d'un tout autre projet de loi et qu'il supplante vraiment l'importance de ce projet de loi. Je ne sais pas comment ce projet de loi serait viable si cet amendement était adopté : comment les ministères de la Santé provinciaux pourraient-ils gérer la situation? Combien de personnes seraient touchées et combien d'exploitations agricoles seraient fermées à cause de cet amendement?

Je ne sais pas vraiment comment cela fonctionnerait. Il est question ici de gens qui se rendent dans des fermes sans être obligés par une autorité agricole d'obéir à quelque protocole que ce soit. D'après ce que je sais, d'après mon expérience limitée — qui n'est pas complètement inexistante —, beaucoup d'entre eux ne s'intéressent pas vraiment aux animaux. Ils veulent mettre fin à l'industrie alimentaire et à l'exploitation agricole. C'est une pénalité terrible pour l'agriculteur. Je ne peux donc pas soutenir votre amendement.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Je veux simplement ajouter une précision. Ce n'est pas parce qu'un intervenant porte une combinaison blanche ou des bottes que les protocoles sont respectés. Respecter des protocoles, c'est compliqué. Il ne faut pas avoir de pensées magiques ici. Un protocole exige plusieurs interventions; on l'a vu dans le dossier de la COVID. Je pourrais vous en parler longuement; il faut suivre des étapes très précises.

Ce n'est pas parce qu'on enfle un vêtement d'une certaine catégorie et des bottes d'une certaine couleur qu'on garantit qu'il n'y a aucun risque de contamination. Il peut arriver que les gens aillent marcher quelque part avant et la combinaison peut avoir touché quelque chose d'autre. Cela peut même être une source de contamination. J'ai souvent entendu dire ici qu'on n'avait pas de problèmes, parce que les gens font des intrusions, portent des combinaisons et des bottes. C'est faux, ce n'est pas basé sur la science et je pense qu'il faut arrêter de prétendre qu'en faisant cela, on protège les animaux. Je répète que les employés sont formés pour cela. J'insiste sur le fait qu'il faut les protéger, que l'incise qui figure dans le projet de loi sert à les protéger et qu'il faut arrêter d'ostraciser des employés en pensant que ce sont eux qui contaminent le bétail et les élevages.

[English]

The Chair: Seeing no further debate coming forward, colleagues, I ask for a recorded vote, and so I'll first ask the clerk to name all of the senators present who are entitled to vote at this time.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Black, the Honourable Senator Bernard, the Honourable Senator Dalphond, the Honourable Senator MacDonald, the Honourable Senator McBean, the Honourable Senator Oudar, the Honourable Senator Pate, the Honourable Senator Petitclerc, the Honourable Senator Plett, the Honourable Senator Richards, the Honourable Senator Robinson, the Honourable Senator Simons and the Honourable Senator Varone.

The Chair: Thank you, clerk. If any member present does not wish to vote, you may withdraw from the table now. The clerk will now call the members' names beginning with the chair followed by the remaining members' names in alphabetical order. Members should verbally indicate how they wish to vote in favour of this — vote for this amendment by saying “yea,” “nay” or “abstain.” The clerk will then announce the results of the vote. The chair will then declare whether the motion is carried or defeated.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Black?

Senator Black: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Bernard?

Senator Bernard: Yea.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Dalphond?

Senator Dalphond: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator McBean?

Senator McBean: Yea.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Oudar?

Senator Oudar: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Petitclerc?

Senator Petitclerc: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Plett?

[Traduction]

Le président : Puisqu'il n'y a pas d'autres interventions, chers collègues, je demande un vote par appel nominal. Je vais donc d'abord demander au greffier de nommer tous les sénateurs présents qui ont le droit de participer à ce vote.

M. St. Martin : Les sénateurs pouvant voter sont : l'honorable sénateur Black, l'honorable sénatrice Bernard, l'honorable sénateur Dalphond, l'honorable sénateur MacDonald, l'honorable sénatrice McBean, l'honorable sénatrice Oudar, l'honorable sénatrice Pate, l'honorable sénatrice Petitclerc, l'honorable sénateur Plett, l'honorable sénateur Richards, l'honorable sénatrice Robinson, l'honorable sénatrice Simons et l'honorable sénateur Varone.

Le président : Merci, monsieur le greffier. Si un membre présent ne souhaite pas voter, il peut quitter la table maintenant. Le greffier va maintenant procéder à l'appel des noms des membres en commençant par le président, suivi des noms des autres membres en ordre alphabétique. Les membres doivent indiquer verbalement leur vote sur cet amendement en disant « oui », « non » ou « abstention ». Puis, le greffier annoncera les résultats du vote. Le président déclarera ensuite si la motion est adoptée ou rejetée.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur Black : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Bernard?

La sénatrice Bernard : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice McBean?

La sénatrice McBean : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Oudar?

La sénatrice Oudar : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Petitclerc?

La sénatrice Petitclerc : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Plett?

Senator Plett: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Richards?

Senator Richards: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Robinson?

Senator Robinson: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Varone?

Senator Varone: Yea.

The Chair: The motion is carried. So the motion in amendment —

Mr. St. Martin: I'll read. Yes, 7. No, 6.

The Chair: The amendment is carried.

Mr. St. Martin: Sorry. Yes, 8. I didn't count Chair Black.

The Chair: You counted me here.

Mr. St. Martin: Yes, you're right. Sorry.

The Chair: Please say the number again.

Mr. St. Martin: Yes, seven; no, six.

The Chair: The motion in amendment is carried.

Shall clause 1, as amended carry, colleagues?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: Thank you. Shall clause 1 carry? No, that's defeated.

Shall clause 2 carry, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall the title carry, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

Le sénateur Plett : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Richards?

Le sénateur Richards : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Robinson?

La sénatrice Robinson : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Varone?

Le sénateur Varone : Oui.

Le président : La motion est adoptée. Ainsi, la motion d'amendement...

M. St. Martin : Je vais lire le résultat : pour, 7; contre, 6.

Le président : L'amendement est adopté.

M. St. Martin : Excusez-moi. Il y a eu huit voix pour l'amendement. Je n'avais pas compté le vote du président Black.

Le président : Vous aviez compté mon vote.

M. St. Martin : Oui, vous avez raison. Excusez-moi.

Le président : Veuillez répéter le résultat, s'il vous plaît.

M. St. Martin : Le résultat est le suivant : pour, 7; contre, 6.

Le président : La motion d'amendement est adoptée.

Est-ce que l'article 1 modifié doit être adopté, chers collègues?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Merci. Est-ce que l'article 1 est adopté? Non, il est rejeté.

Chers collègues, est-ce que l'article 2 est adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article est adopté. Est-ce que le titre est adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que le projet de loi modifié est adopté?

Des voix : D'accord.

The Chair: Colleagues, is it agreed that the law clerk and parliamentary counsel be authorized to make necessary technical, grammatical or other required non-substantive changes as a result of the amendments adopted by the committee in both official languages including updating cross-references and renumbering the provisions? Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senator Dalphond: I have one.

The Chair: Yes. So the committee will now proceed in camera to discuss the text of the observations. Is it agreed that we suspend briefly to proceed in camera? This is the convention that we follow. Are folks saying no?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: Then we'll proceed in public.

Senator Dalphond: The observation is very short.

The committee recognizes the importance of biosecurity on farms and observes that, according to evidence from a representative of the Canadian Food Inspection Agency, compliance with biosecurity protocols is currently voluntary. The committee observes that the Governor-in-Council has the authority to make obligatory regulations to protect biosecurity on farms under section 64 of the Health of Animals Act. The committee urges the Governor-in-Council to develop and implement effective regulations on this subject.

Essentially, the observation is to address the issue that was made clear to us: there is no kind of regulatory framework that will ensure that there is some well-known — and applicable, with the force of law — biosecurity guidelines and regulations. I think the risk of biosecurity is so high that maybe it's time for the federal government to look at ways to address that and not leave it to farmers or organizations of producers or farmers to come up with what they think are the best practices. It's an invitation to the government to exercise its authority to look at the issue and to maybe adopt minimal standards to protect every farmer across the country from the very high risk of biosecurity.

Senator Plett: Senator Dalphond was fairly brief. I won't be quite as brief, and I don't hold out a great deal of hope for success here today. Nevertheless, I would like to put some comments on the record, chair. I think they are important, and I am happy that we are doing this in public so that all Canadians can understand what we are doing.

Le président : Chers collègues, est-il convenu que le légiste et conseiller parlementaire soit autorisé à apporter toute modification technique, grammaticale ou autre modification non substantielle nécessaire par suite de l'adoption d'amendements par le comité dans les deux langues officielles, y compris la mise à jour des renvois et la renumérotation des dispositions?

Des voix : D'accord.

Le président : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Le sénateur Dalphond : J'en ai une.

Le président : Oui. Le comité poursuivra donc la séance à huis clos afin de discuter du texte des observations. Acceptez-vous que nous suspendions brièvement la séance afin de poursuivre à huis clos? C'est la procédure habituelle. Est-ce qu'il y a des gens qui disent non?

Des voix : Non.

Le président : Nous allons donc en discuter publiquement.

Le sénateur Dalphond : Mon observation est très courte.

Le comité reconnaît l'importance de la biosécurité dans les exploitations agricoles et observe que, selon les témoignages d'un représentant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le respect des protocoles de biosécurité est actuellement volontaire. Le comité observe que le gouverneur en conseil a le pouvoir de prendre des règlements obligatoires pour protéger la biosécurité dans les exploitations agricoles en vertu de l'article 64 de la Loi sur la santé des animaux. Le comité invite le gouverneur en conseil à élaborer et à mettre en œuvre une réglementation efficace à ce sujet.

En gros, l'observation vise à régler le problème qui nous a été clairement expliqué : il n'y a pas de cadre réglementaire qui garantira l'existence de lignes directrices et de règlements en matière de biosécurité bien connus et applicables, avec force de loi. À mon avis, le risque lié à la biosécurité est si élevé qu'il est temps que le gouvernement fédéral cherche des moyens de s'attaquer à ce problème plutôt que de laisser les agriculteurs ou les organisations déterminer ce qu'ils considèrent être les meilleures pratiques. C'est une invitation au gouvernement à exercer son pouvoir pour examiner la question et peut-être adopter des normes minimales afin de protéger tous les agriculteurs du pays contre le risque très élevé en matière de biosécurité.

Le sénateur Plett : Le sénateur Dalphond a été assez bref. Je ne le serai pas autant, et je n'ai pas beaucoup d'espoir de réussite ici aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, j'aimerais faire quelques observations aux fins du compte rendu, monsieur le président. Je pense qu'elles sont importantes, et je suis heureux que nous abordions la question publiquement afin que tous les Canadiens puissent comprendre ce que nous faisons.

Mr. Chair, I believe this observation is misguided. As I said earlier, it is imperative to recognize that it is the producer, and only the producer, who bears all of the responsibility and all of the risk for biosecurity at farm level. Producers do not need to be bullied into doing what is already in their best interests to do. They are trying to protect us. They are trying to protect their farms.

Furthermore, the voluntary nature of biosecurity protocols is a feature, not a bug, as noted by a number of witnesses who gave a number of reasons. One of them, according to Dr. Ireland — and I believe Dr. Ireland is in the room today and could refute any of this if I am all of a sudden misquoting her, although I don't believe I am — the Chief Veterinary Officer of the Canadian Food Inspection Agency said the following:

. . . Producers are best equipped to decide on their premises which protocols and practices they should put in place.

Here is what she told this committee:

So the standards are standardized within the species, so there is one for cervids, bees, dairy, beef. There are a number of them, and they are applicable to that sector. But every farm is unique. How they raise animals, what their risks are, what diseases they are trying to keep out or manage are all very unique. So we would want each producer to look at their risks, look at their own operations and tailor these standards to their premises.

That is the intent of the standards. That is why the elements of those are put into the national association programs, and then producers implement them.

Voluntary in nature or not, they are a cornerstone of agriculture and the way we raise animals and keep diseases out. Producers are best equipped to decide on their premises which protocols and practices they should put in place.

Again, she said this:

Biosecurity in Canada is voluntary, and producers set the biosecurity standards, procedures and policies for their own premise that address the risk, their location, their type of production and the physical nature of their facility, that is, where animals are housed, how it is set up and designed. . . .

Monsieur le président, je crois que cette observation est malavisée. Comme je l'ai dit plus tôt, il est impératif de reconnaître que c'est le producteur, et seulement le producteur, qui assume toute la responsabilité et tous les risques en matière de biosécurité à la ferme. Les producteurs n'ont pas besoin qu'on les contraigne à faire ce qui est déjà dans leur intérêt. Ils essaient de nous protéger. Ils essaient de protéger leurs fermes.

De plus, le caractère volontaire des protocoles de biosécurité est une caractéristique, et non une erreur, comme l'ont souligné plusieurs témoins qui ont donné plusieurs explications en ce sens. L'une des explications a été donnée par la Dre Ireland — et je crois qu'elle est dans la salle aujourd'hui et qu'elle pourrait me corriger si je déformais soudainement ses propos, même si je ne crois pas que ce soit le cas —, la vétérinaire en chef de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui a dit ceci :

Les producteurs sont les mieux placés pour décider quels protocoles et quelles pratiques ils devraient mettre en place dans leurs exploitations agricoles.

Voici ce qu'elle a dit au comité :

Les normes sont normalisées pour une espèce donnée; il y en a une pour les cervidés, les abeilles, les produits laitiers, les bovins. Il y en a plusieurs, et elles s'appliquent à ce secteur. Mais chaque exploitation agricole est unique. La façon dont les animaux sont élevés, les risques auxquels ils sont exposés, les maladies que les producteurs essaient de prévenir ou qu'ils gèrent, sont tous des éléments tout à fait uniques. On voudrait donc que chaque producteur examine les risques auxquels il est exposé et ses propres activités et qu'il adapte ces normes à ses installations.

C'est le but des normes. C'est pourquoi les éléments de ces normes sont intégrés dans les programmes des associations nationales, et les producteurs les mettent ensuite en œuvre.

Que ce soit ou non de nature volontaire, ces normes sont la pierre angulaire de l'agriculture et de la manière dont on élève les animaux et dont on prévient les maladies. Les producteurs sont les mieux placés pour décider quels protocoles et quelles pratiques ils devraient mettre en place dans leurs exploitations agricoles.

De plus, elle a dit ceci :

La biosécurité au Canada est volontaire, et les producteurs établissent pour leurs propres exploitations les normes, procédures et politiques relatives au risque, selon l'emplacement, leur type de production et la nature physique de leur installation, c'est-à-dire l'endroit où les animaux sont gardés et la manière dont il est conçu et aménagé.

Secondly, Dr. Ireland told this committee that many producer associations are already taking the lead on this, and, in my view, this is a far better approach than having bureaucrats from Ottawa start to take the lead.

Dr. Ireland said as follows:

Some producer associations and farmers who are part of those associations are required to follow biosecurity standards. You have heard that Chicken Farmers of Canada, Turkey Farmers of Canada and Dairy Farmers of Canada have set biosecurity standards built off the federally established and collaborative standards we have established. For example, Dairy Farmers of Canada has the proAction program, which includes elements of biosecurity.

Thirdly, producers not only work on biosecurity protocols in conjunction with their association, but with their veterinarian. Ms. Greer, Associate Professor, Department of Population Medicine, University of Guelph, told the committee this:

When we come to the idea of biosecurity being voluntary, I think it's important for us to recognize that "voluntary" essentially means that there is a whole suite of possible biosecurity measures. There is very good evidence for the sorts of things that we know work to create strong biosecurity.

What happens is individual producers, as we heard in the earlier panel, work in very close contact with their individual veterinary advisers, so their flock or herd veterinarians. They work with that individual to come up with a biosecurity plan that is tailored. It relies on the voluntary kind of suite of possibilities, and each of those producers is working with their veterinarian, their Canadian veterinarian, who is very professional and very well trained, to identify the suite of tools that they as a production unit will use for their facility in order to maintain high levels of biosecurity.

Even Ms. Rasmussen, Principal Research Scientist with the University of Saskatchewan, underscored that imposing legal requirements would be very challenging because of the diversity of farm operations.

She said:

. . . I will say from my observation of the U.S. H5N1 outbreak that it would be very challenging to impose legal requirements that would suit every farm and would be

Ensuite, la Dre Ireland a dit au comité que bon nombre d'associations de producteurs avaient déjà pris les devants de ce domaine et à mon avis, cette façon de faire est beaucoup plus efficace que de laisser les bureaucrates d'Ottawa s'occuper de la question.

La Dre Ireland a également fait valoir ceci :

Certaines associations de producteurs et les agriculteurs qui en font partie sont tenus de respecter les normes de biosécurité. Vous savez que les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs laitiers du Canada ont adopté des normes de biosécurité qui s'inspirent des normes fédérales déjà établies et des normes collaboratives que nous avons établies. Par exemple, les Producteurs laitiers du Canada ont le programme proAction, qui comprend des éléments de biosécurité.

De plus, les producteurs travaillent non seulement en collaboration avec leur association, mais aussi avec leur vétérinaire à l'établissement des protocoles en matière de sécurité. Mme Greer, qui est professeure agrégée au département de médecine des populations à l'Université de Guelph, a dit ceci au comité :

En ce qui concerne l'application volontaire des mesures de biosécurité, je pense qu'il est important de reconnaître que « volontaire » signifie essentiellement qu'il existe toute une série de mesures possibles de biosécurité. Il existe de très bons arguments en faveur du genre de choses qui, comme nous le savons, fonctionnent pour créer une biosécurité vigoureuse.

En fait, les producteurs individuels, comme nous l'avons entendu dans le groupe précédent, travaillent en contact très étroit avec leurs conseillers vétérinaires individuels, c'est-à-dire les vétérinaires de leur troupeau. Ils travaillent avec cette personne pour élaborer un plan de biosécurité personnalisé. Celui-ci repose sur un ensemble de possibilités volontaires, et chacun de ces producteurs travaille avec son vétérinaire, son vétérinaire canadien, qui est très professionnel et très bien formé, pour déterminer la série d'outils qu'il utilisera en tant qu'unité de production pour son installation afin de maintenir des niveaux élevés de biosécurité.

Même Mme Rasmussen, qui est chercheuse scientifique principale à l'Université de la Saskatchewan, a fait valoir que l'imposition d'exigences juridiques serait très difficile en raison de la diversité des activités agricoles.

Elle a dit ceci :

[...] je dirai que, d'après mon observation de l'éclosion de H5N1 aux États-Unis, il serait très difficile d'imposer des exigences juridiques qui conviendraient à toutes les

appropriate for every situation to regulate biosecurity. There are so many potential ways that biosecurity can be breached, and not just by humans. . . . I think it's very challenging to make policy for this

Colleagues, these were the experts who appeared before this committee, and I believe we should have listened to them as we should have listened to the experts before we passed the amendment we just passed. Including an observation like this will just further erode the respectability of this committee because it demonstrates both a poor understanding of the industry and a paternalistic approach to managing challenges within the industry.

Colleagues, this observation is wrong-headed, and it should be defeated. Thank you.

The Chair: Any further debate?

Senator Dalphond: Just to say a short thing. On almost the penultimate line of my observation in English, it says “the committee urges.” It should say “the committee invites.” The French represents what I want to say.

[Translation]

The French version reads, “*Le comité encourage le gouverneur en conseil.*”

[English]

And I know that if there's a different type of Governor-in-Council, that the “invite” will remain. So, with the tradition of the committee, I would say “the committee invites” and not “urges.”

The Chair: We'll make that correction.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: Any further discussion or debate? Colleagues, are members in agreement with including this observation?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I'm hearing a little bit of both. Let's go through the list again, please. On the inclusion of the observation, yes, please.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Black?

Senator Black: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Bernard?

Senator Bernard: Yes.

exploitations agricoles et seraient appropriées à toutes les situations pour réglementer la biosécurité. Il existe de très nombreuses façons potentielles de porter atteinte à la biosécurité, et qui ne sont pas seulement attribuables aux humains [...] Je pense qu'il est très difficile d'élaborer une politique dans ce domaine [...]

Chers collègues, c'est ce qu'ont dit les experts qui ont témoigné devant le comité, et je crois que nous aurions dû écouter, tout comme nous aurions dû écouter les experts avant d'adopter l'amendement que nous venons d'adopter. Une telle observation ne fera qu'éroder la respectabilité du comité, parce qu'elle démontrera une mauvaise compréhension de l'industrie et constituera une approche paternaliste à l'égard de la gestion des défis de l'industrie.

Chers collègues, cette observation est malavisée et doit être rejetée. Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

Le sénateur Dalphond : J'aimerais dire quelque chose, rapidement. Vers l'avant-dernière ligne de la version anglaise de mon observation, on peut lire « the committee urges ». Il faudrait lire « the committee invites ». La version française représente ce que je voulais dire.

[Français]

La version française dit : « Le comité encourage le gouverneur en conseil ».

[Traduction]

Et je sais que s'il y a un autre type de gouverneur en conseil, l'invitation demeurera. Donc, pour respecter la tradition du comité, je parlerais d'une invitation plutôt que d'une exhortation.

Le président : Nous allons apporter la correction.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres interventions? Chers collègues, acceptez-vous d'inclure cette observation?

Des voix : D'accord.

Le président : J'entends les deux réponses. Nous allons repasser la liste, s'il vous plaît. Au sujet de l'inclusion de l'observation, oui, s'il vous plaît.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur Black : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Bernard?

La sénatrice Bernard : Oui.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Dalphond?

Senator Dalphond: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator McBean?

Senator McBean: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Oudar?

Senator Oudar: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Petitclerc?

Senator Petitclerc: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Richards?

Senator Richards: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Robinson?

Senator Robinson: No.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Mr. St. Martin: The Honourable Senator Varone?

Senator Varone: Yes.

Mr. St. Martin: Yes, 8; no, 5.

The Chair: The observation will be included in the report.

Colleagues, is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report in both official languages to ensure that the change has been made, taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical or translation changes as required?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that I report the bill as amended with observations to the Senate in both official languages?

Hon. Senators: Agreed.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice McBean?

La sénatrice McBean : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Oudar?

La sénatrice Oudar : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Petitclerc?

La sénatrice Petitclerc : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Richards?

Le sénateur Richards : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Robinson?

La sénatrice Robinson : Non.

M. St. Martin : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

M. St. Martin : L'honorable sénateur Varone?

Le sénateur Varone : Oui.

M. St. Martin : Pour, 8; contre, 5.

Le président : L'observation sera incluse dans le rapport.

Chers collègues, est-il convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale des observations qui seront annexées au rapport dans les deux langues officielles en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et en apportant tout changement nécessaire lié à la forme, à la grammaire ou à la traduction?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport au Sénat du projet de loi amendé accompagné des observations convenues dans les deux langues officielles?

Des voix : D'accord.

The Chair: Colleagues, is there any further business? If there is no other business, I do, as always, want to thank you for your conscientious interventions, debate and contributions. I do want to say thanks to the folks who support us in our offices and behind. I also want to thank our page Alex. Thanks very much, Alex, for your support here. With that, colleagues, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le président : Chers collègues, y a-t-il d'autres points à aborder? S'il n'y en a pas, j'aimerais vous remercier pour vos interventions et vos contributions consciencieuses. Je tiens à remercier les personnes qui nous appuient dans nos bureaux et dans les coulisses. Je veux également remercier notre page, Alex. Merci beaucoup, Alex, pour votre soutien. Sur ce, chers collègues, je vais mettre fin à la réunion.

(La séance est levée.)
